

# Evaluation des enjeux de conservation des papillons de jour du Limousin



*Thécla de l'Amarel (Satyrium acaciae) – Gourvil PY.*

# 2024

## Déclinaison Nouvelle-Aquitaine du Plan National d'Actions en faveur des papillons de jour



Rédaction :

Société Entomologique du Limousin : Frédéric Dissard

Relecture :

Conservatoire d'Espaces Naturels de Nouvelle-Aquitaine : Pierre-Yves Gourvil

Travail collectif réalisé par un comité d'experts :

- Romain Chambord
- Frédéric Dissard
- Pierre Corradini
- Pascal Deschamps
- Laurent Chabrol
- Bruno Serrurier

Citation : Dissard F., 2024. Evaluation des enjeux de conservation des papillons de jour du Limousin. Déclinaison Nouvelle-Aquitaine du Plan National d'Actions en faveur des papillons de jour. Société Entomologique du Limousin. 10 p.

*La déclinaison régionale du PNA en faveur des papillons de jour est portée par :*



## Contexte

Suite à la publication du nouveau PNA en faveur des papillons de jour et à la fusion des régions en Nouvelle-Aquitaine, la DREAL Nouvelle-Aquitaine a souhaité la mise en place d'une déclinaison à l'échelle Nouvelle-Aquitaine à partir de 2021. La déclinaison a été rédigée, validée en CSRPN et publiée en 2021. Un programme d'actions est défini annuellement avec une coordination à l'échelle régionale et des actions locales à l'échelle des 3 ex-régions par le biais de référents territoriaux : CEN Nouvelle-Aquitaine pour l'Aquitaine / Poitou-Charentes Nature via un collectif d'associations départementales pour le Poitou-Charentes / Société Entomologique du Limousin (SEL) pour le Limousin.

Préalablement à la publication de la déclinaison du PNA en Nouvelle-Aquitaine, les régions Aquitaine et Poitou-Charentes avaient réalisé une Liste Rouge des papillons de jour sur leurs territoires respectifs en 2019, s'appuyant sur les critères des listes rouges de l'UICN. Suite à la fusion des régions, l'échelle du Limousin n'était plus valide pour une mise en œuvre officielle de Liste Rouge. Cependant, afin d'avoir une homogénéité de connaissance à l'échelle de la région Nouvelle-Aquitaine et pour valoriser le travail d'Atlas mis en œuvre en Limousin, la SEL a eu comme objectif de fournir une évaluation des enjeux de conservation des espèces de papillons de jour sur son territoire. Les résultats de ces travaux sont présentés dans ce document.

Le Limousin abrite encore une importante diversité biologique, en lien avec la différence des substrats géologiques, les influences climatiques variées, les différences altitudinales. C'est un pays de bocage qui résiste encore à l'agriculture moderne et ses effets les plus néfastes. L'urbanisation y est modérée, ce qui limite la perte d'espaces naturels. Néanmoins, de nombreuses menaces pèsent sur les milieux et sont des causes de déclin de nombreuses espèces de papillons de jour :

- Disparition de zones humides par drainage et enrésinement, qui fragilise probablement de nombreuses espèces même si les seuils critiques ne sont pas encore atteints (*Brenthis ino*, *Euphydryas aurinia*, *Melitaea diamina*)
- Intensification de l'élevage au détriment de la qualité des zones humides et des prairies, dont l'impact négatif est très visible sur l'Azuré des mouillères (*Phengaris alcon*)
- Déprise agricole sur les coteaux et prairies thermophiles, notamment en Corrèze, où de nombreuses espèces en subissent les conséquences : *Polyommatus dorylas*, *Pyrgus cirsii*, *Satyrus ferula*, *Chazara briseis*.
- Fermeture des milieux d'altitude par enrésinement, problème bien identifié sur le plateau de Millevaches avec des impacts négatifs forts sur *Lycaena virgaureae*, *Lycaena hippothoe*, *Hipparchia genava*, *Erebia aethiops*, *Fabriciana niobe*.
- Intensification de la gestion sylvicole, qui élimine les essences de peu de valeur comme le Tremble, plante-hôte de *Limenitis populi*.
- Enfin le changement climatique, potentiel accélérateur du déclin de certaines espèces en situation de fragilité.

## Méthodologie

Afin d'effectuer une évaluation de la dynamique des populations et faire une comparaison, il a été retenu deux périodes. La première sélectionnée s'étend de 1980 à 1999, et la seconde couvre les années allant de 2000 jusqu'à aujourd'hui. La coupure de 2000 se justifie par la parution cette année-là du Guide écologique du Limousin, qui établissait un premier état des lieux des papillons du Limousin. Si la période de référence du Guide couvrait les XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, il a semblé plus pertinent de ne garder que les années les plus récentes qui étaient également celles bénéficiant du plus grand nombre de données.

Pour la période 1980-1999, environ 20 000 données sont disponibles. La période postérieure compte elle un peu plus de 90 000 données, grâce notamment au portail de sciences participatives Faune-Limousin ouvert à un public plus large allant au-delà du cercle des entomologistes traditionnels. Le comité d'experts a pris en compte le biais d'observation que représente cette nette différence du nombre de données, qui peut fausser la lecture des tendances.

Pour évaluer l'état de conservation des espèces de papillons de jour du Limousin, il a été décidé de déterminer **5 niveaux d'enjeux**, à partir de deux critères principaux :

- le nombre de mailles occupées,
- la tendance d'évolution des populations entre les deux périodes retenues

A cela s'ajoute un troisième critère : si une espèce connaissait un déclin du nombre de mailles occupées de plus de 50%, elle était automatiquement mise en enjeu très fort, sans forcément rentrer dans le cadre des deux premiers critères (ce troisième critère n'a joué que sur une seule espèce).

	Enjeu				Non évaluable
	Très fort	Fort	Moyen	Faible	
Mailles 10x10 km (Total Limousin : 201 mailles)	entre 1 et 7 mailles (soit 3,5% du territoire limousin)	entre 1 et 7 mailles	> 8 mailles	> 8 mailles	Difficulté d'échantillonnage, espèce introduite ou arrivée récemment, espèce disparue
Evolution des populations	Déclin avéré	Pas de déclin avéré	Déclin avéré	Pas de déclin avéré	
Evolution de l'aire de répartition	Diminution significative du nombre de mailles occupées de plus de 50%.	-	-	-	

Cette classification a posé problème pour les espèces uniquement présentes sur le Causse calcaire et dont la répartition était forcément plus réduite. Ces espèces ressortaient à des hauts niveaux d'enjeux qui ont été jugés surévalués par rapport à l'estimation réelle de la situation. Il a donc été appliqué une pondération consistant à baisser le niveau d'enjeu d'un cran pour la plupart de ces espèces (sauf cas particulier). En effet, les milieux calcaires se prolongent au-delà du Causse et les espèces peuvent bénéficier d'échanges de populations avec les deux départements voisins, Dordogne et Lot. De plus, si la déprise pastorale est importante et si l'urbanisation a tendance à grignoter les espaces naturels de ce secteur, l'évolution des paysages est naturelle (peu de programmes de plantations) et assez lente.

## Résultats

Sur la totalité de la période 1980-2023, **124 espèces** ont été référencées sur le Limousin.

Parmi celles-ci, 3 espèces peuvent être considérées comme disparues :

- le Mélibée (*Coenonympha hero* – dernière observation en 1981),
- le Semi-apollo (*Parnassius mnemosyne* – individus erratiques observés en 1996),
- peut-être aussi l'Hermitte (*Chazara briseis*), qui a été vu pour la dernière fois sur la Côte Pelée en 1995, mais qui est encore recherché.



Le Mélibée (*Coenonympha hero*) a été observé pour la dernière fois sur le territoire du Limousin en 1981.

A l'inverse, 7 espèces n'étaient pas connues (entre parenthèses, la date de la première observation) :

- la Piéride de l'Ibérie (*Pieris manni* – 1998),
- la Bacchante (*Lopinga achine* – 2002),
- le Brun du Pélargonium (*Cacyreus marshalli* – 2006),
- L'Azuré de la Luzerne (*Leptoptes pirithous* – 2015),
- l'Hespérie de l'Épiaire (*Muschampia lavatherae* – 2016),
- l'Azuré des Orpins (*Scolitantides orion* – 2020),
- la Mélitée des linaires (*Melitaea deione* – 2021).



L'Azuré des orpins (*Scolitantides orion*) a été découvert en 2020 sur une petite station du sud de la Corrèze.

Ces 7 nouvelles espèces ont toutes été observées en premier lieu sur la Corrèze. Certaines d'entre elles y restent cantonnées, inféodées à des milieux ou des plantes spécifiques, tandis que **le Brun du Pélargonium et l'Azuré de la Luzerne ont désormais gagné les trois départements du Limousin.**

Une donnée de Piéride de l'Ibéride à Limoges pose question et n'a pas été validée. C'est la seule pour le moment en-dehors de la Corrèze, mais dans les prochaines années, elle pourrait bien profiter des variétés d'Ibéris ornementaux utilisés pour les parcs et jardins et il faudra être attentif à l'avenir aux Piérides volant en Haute-Vienne.

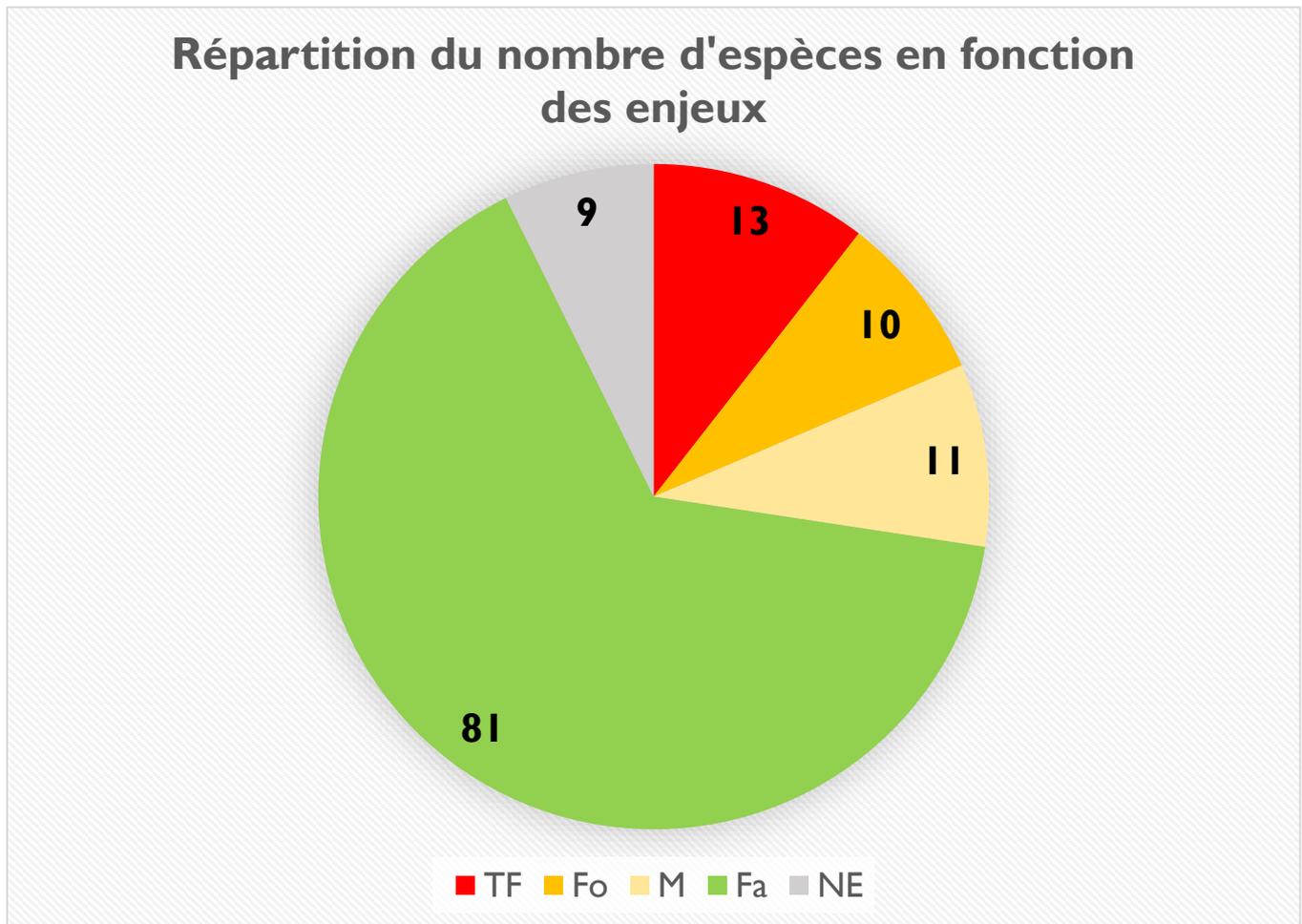
Le réchauffement climatique est probablement une cause importante expliquant l'arrivée de la plupart de ces espèces, notamment pour l'Azuré de la Luzerne.

La Bacchante, elle, a plutôt profité de la modification des milieux sur le Sud de la Corrèze. L'abandon du pastoralisme et la déprise agricole ont permis aux accrues forestiers de s'installer sur de grandes superficies et de créer des zones d'habitat favorable pour cette espèce.

Enfin, dans les années à venir, d'autres espèces pourraient bien se rajouter à la liste des espèces du Limousin :

- la Mélitée de Fruhstorfer (*Melitaea celadussa*), notée dans le Lot voisin. Il existe deux données de l'espèce en Limousin, mais qui n'ont pas été retenues car considérées comme très douteuses et sans possibilité de vérification.
- l'Hespérie de l'Aigremoine (*Pyrgus malvoides*), présente en Dordogne, et ayant tendance à progresser vers le nord.
- le Pacha à deux queues (*Charaxes jasius*), dont la progression est fulgurante (observé en 2023 en Charente, en Dordogne et sur le Lot).

La répartition du nombre d'espèces en fonction des 5 enjeux définis précédemment est la suivante :



- **Enjeu très fort (TF)** : 13 espèces, soit 11 % du nombre total d'espèces. Parmi elles, 10 sont des espèces déjà classées prioritaires dans la liste du PRA Limousin.
- **Enjeu fort (Fo)** : 10 espèces, soit 8 % du total.
- **Enjeu moyen (M)** : 11 espèces, soit 9 % du total.
- **Enjeu faible (Fa)** : 81 espèces, soit 65 % du total.
- **Enjeu non évaluable (NE)** : 9 espèces, soit 7 % du total.

**La somme des enjeux très fort, fort et moyen concerne 34 espèces, soit 28 % du total des espèces du Limousin sur la période 1980-2023.**

## Tableau des espèces de papillons de jour du Limousin et de l'évaluation des enjeux liés à leur état de conservation.

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Commentaire
<i>Chazara briseis</i> *	Hermite	TF	Espèce du causse corrézien, disparue ? (dernière donnée en 1995). Les milieux ont évolué défavorablement avec la déprise pastorale. Probablement peu de contacts possibles avec les populations du Lot.
<i>Erebia aethiops</i>	Moiré sylvicole	TF	Espèce du plateau. Forte contraction de l'aire de distribution : 9 mailles sur la période 1980-1999, plus que 5 sur la période 2000-2023.
<i>Fabriciana niobe</i> *	Chiffre	TF	Très forte diminution de l'aire de répartition, qui passe de 34 mailles sur la période 1980-99 à 9 mailles sur la période 2000-2023 (-73%).
<i>Glauchopsyche alexis</i>	Azuré des Cytises	TF	7 mailles occupées sur la période 2000-2023 (9 sur la période précédente). Espèce très localisée et très dispersée. Aucune observation depuis 2021.
<i>Hipparchia genava</i> *	Sylvandre helvète	TF	Autrefois bien présent sur le plateau jusqu'en Haute-Vienne, il semble y avoir complètement disparu (dernière donnée en 1999). Il ne reste que quelques populations dans les gorges de la Dordogne à la frontière du Cantal.
<i>Limenitis populi</i> *	Grand Sylvain	TF	Déclin s'accroissant de manière très inquiétante ces dernières années : 20 mailles sur la période 1980-1999, 16 mailles sur la période 2000-2023, mais plus que 11 mailles entre 2010 et 2023, et 5 mailles entre 2015 et 2023, dernier chiffre retenu pour l'évaluation.
<i>Lycaena hippothoe</i> *	Cuivré écarlate	TF	Espèce du plateau. Forte contraction de l'aire de répartition : 12 mailles sur la période 1980-1999, 5 mailles sur la période 2000-2023 (et plus que 3 depuis 2010). Perte de milieux ouverts et fleuris en cause suite à l'enrésinement, peut-être aussi l'impact du réchauffement climatique.
<i>Lycaena virgaureae</i> *	Cuivré de la Verge-d'or	TF	Espèce du plateau. Autrefois encore répandue (32 mailles sur la période 1980-1999), on assiste à un véritable effondrement : 11 mailles sur la période 2000-2023 (et plus que 5 depuis 2010), soit une diminution de 84%.
<i>Phengaris alcon</i> *	Azuré des mouillères	TF	Encore 10 mailles de présence sur la période 2000-2023, mais le chiffre s'est encore abaissé plus récemment. Les stations sont de plus en plus petites et isolées. Les pratiques agricoles (élevage en particulier) ont un impact négatif très fort.
<i>Polyommatus dorylas</i> *	Azuré du Mélilot	TF	Espèce du causse corrézien. Présence sur une maille seulement. Dernière observation en 2009. Espèce également très rare sur les régions limitrophes de la Dordogne et du Lot.
<i>Pyrgus cirsii</i> *	Hespérie des Cirsés	TF	Espèce du causse corrézien. Présence sur une maille seulement (3 mailles sur la période 1980-1999). Très peu de données sur les départements limitrophes.
<i>Satyrium acaciae</i> *	Thécla de l'Amarel	TF	Forte régression de la zone de répartition, l'espèce passant de 13 mailles d'occupation sur la période 1980-1999 à 4 mailles sur la période 2000-2023.

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Commentaire
<i>Scolitantides orion</i>	Azuré des orpins	<b>TF</b>	Espèce découverte en 2020 dans les gorges de la Cère, à la frontière avec le Lot. Il existe juste une station de faible superficie, la plante-hôte ne semble pas présente ailleurs sur le secteur.
<i>Hamearis lucina</i>	Lucine	<b>Fo</b>	Enjeu pondéré. L'espèce n'occupe plus que 5 mailles (8 mailles entre 1980 et 1999). Connexion probable avec la Dordogne.
<i>Hipparchia statilinus</i>	Faune	<b>Fo</b>	Présence sur 7 mailles, à la répartition très dispersée mais stable. Espèce absente de la Creuse.
<i>Lopinga achine</i> *	Bacchante	<b>Fo</b>	Espèce découverte en 2002. Enjeu non pondéré. Présence sur 2 mailles seulement. Connexion probable avec les populations de Dordogne et peut-être aussi le Lot.
<i>Lysandra coridon</i>	Argus bleu-nacré	<b>Fo</b>	Espèce du causse, en déclin : 11 mailles sur la période 1980-1999, 5 mailles sur la période 2000-2023. Enjeu pondéré. Connectivité probable avec les populations du Lot et de la Dordogne.
<i>Pontia daplidice</i>	Marbré-de-vert	<b>Fo</b>	Situation originale avec l'existence d'une population sédentaire et reproductrice sur la lande de St Laurent en Haute-Vienne. Milieu protégé et géré par le CEN. Très peu d'autres données d'individus migrants.
<i>Pyrgus alveus</i>	Hespérie du Faux-Buis	<b>Fo</b>	4 mailles occupées, sans déclin.
<i>Pyrgus serratulae</i>	Hespéride de l'Alchémille	<b>Fo</b>	5 mailles référencées actuellement, avec une meilleure connaissance de la répartition aujourd'hui. Espèce rare pouvant être impactée par la dégradation des milieux d'altitude.
<i>Satyrium pruni</i>	Thécla du Prunier	<b>Fo</b>	3 mailles sur la période 1980-1999, 6 sur la période 2000-2023. Meilleure connaissance mais espèce peu détectée et rare.
<i>Satyrium spini</i>	Thécla des Nerpruns	<b>Fo</b>	Espèce du causse corrézien. Petite population sur un espace restreint (2 mailles). Situation stable a priori. Espèce en limite nord de son aire de distribution. Difficulté d'évaluation des apports éventuels d'individus venant du Lot. Enjeu non pondéré.
<i>Satyrus ferula</i>	Grande Coronide	<b>Fo</b>	Espèce du causse corrézien. Présence sur 3 mailles, sur des sites assez rapprochés avec probablement de petites populations. Très peu de données et aucune observation depuis 2021 sur un territoire pourtant bien prospecté. Connexion possible avec les populations du Lot et de Dordogne.
<i>Arethusana arethusa</i>	Mercure	<b>M</b>	Présence sur 7 mailles. Encore de bons effectifs là où l'espèce est présente. Connectivité probable avec les populations du Lot surtout. Enjeu pondéré.
<i>Boloria euphrosyne</i>	Grand Collier argenté	<b>M</b>	Espèce encore bien répartie, mais contraction de l'aire de distribution (perte de 9 mailles entre les 2 périodes), surtout aux marges.
<i>Brenthis hecate</i> *	Nacré de la filipendule	<b>M</b>	Espèce du causse corrézien. Présence sur 5 mailles, sans déclin avéré. Connexion probable avec les populations du Lot et de Dordogne. Enjeu pondéré.
<i>Colias alfacariensis</i>	Fluoré	<b>M</b>	Présence sur 7 mailles à substrat calcicole, du causse jusqu'aux buttes témoins du nord-ouest corrézien. Bons effectifs. Enjeu pondéré.

\* Espèce ciblée par la déclinaison régionale du PNA en faveur des papillons de jour pour le secteur du Massif Central.

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Commentaire
<i>Erebia meolans</i>	Moiré de la Fétuque	<b>M</b>	Espèce encore bien présente sur le plateau et au-delà, jusqu'aux mont d'Ambazac. Déclin observé (-8 mailles), sur les marges essentiellement.
<i>Muschampia floccifera</i>	Hespérie du Marrube	<b>M</b>	Présence sur 8 mailles, situation stable voire en légère augmentation, mais l'espèce reste rare.
<i>Nymphalis antiopa</i> *	Morio	<b>M</b>	Bon noyau de population sur le plateau. Autour, les données sont plus dispersées. On passe de 57 à 51 mailles de présence entre les 2 périodes (malgré une plus forte pression d'observation), et même 44 mailles sur la période 2015-2023.
<i>Phengaris arion</i> *	Azuré du serpolet	<b>M</b>	Espèce disparue de Creuse, de Haute-Vienne et du nord-est corrézien, qui ne subsiste plus que sur le causse et les buttes témoins, mais la situation semble stable à ces endroits. Présence sur 10 mailles sur la période récente.
<i>Pyrgus carthami</i>	Hespérie du carthame	<b>M</b>	Espèce du causse, présente sur 4 mailles, situation stable a priori. Enjeu pondéré. Connectivité probable avec les populations du Lot et de la Dordogne.
<i>Pseudophilotes baton</i>	Azuré du Thym	<b>M</b>	Présence sur 20 mailles. Espèce mieux connue sur le plateau mais en déclin ailleurs avec apparemment des disparitions de stations et un morcellement.
<i>Satyrium ilicis</i>	Thécla de l'Yeuse	<b>M</b>	Espèce peu fréquente et localisée, sauf sur le causse. Forte régression observée en Haute-Vienne, sur le plateau et l'est corrézien (au total, on passe de 59 à 36 mailles entre les 2 périodes).
<i>Aglais io</i>	Paon-du-jour	<b>Fa</b>	
<i>Aglais urticae</i>	Petite Tortue	<b>Fa</b>	
<i>Antocharis cardamines</i>	Aurore	<b>Fa</b>	
<i>Apatura ilia</i>	Petit Mars changeant	<b>Fa</b>	
<i>Apatura iris</i>	Grand Mars changeant	<b>Fa</b>	
<i>Aphantopus hyperantus</i>	Tristan	<b>Fa</b>	
<i>Aporia crataegi</i>	Gazé	<b>Fa</b>	
<i>Araschnia levana</i>	Carte géographique	<b>Fa</b>	
<i>Argynnis paphia</i>	Tabac d'Espagne	<b>Fa</b>	
<i>Aricia agestis</i>	Collier-de-corail	<b>Fa</b>	
<i>Boloria dia</i>	Petite Violette	<b>Fa</b>	
<i>Boloria selene</i>	Petit Collier argenté	<b>Fa</b>	
<i>Brenthis daphne</i>	Nacré de la Ronce	<b>Fa</b>	
<i>Brenthis ino</i>	Nacré de la Sanguisorbe	<b>Fa</b>	
<i>Brintesia circe</i>	Silène	<b>Fa</b>	
<i>Callophrys rubi</i>	Thécla de la Ronce	<b>Fa</b>	
<i>Carcharodus alceae</i>	Hespérie de l'Alcée	<b>Fa</b>	
<i>Carterocephalus palaemon</i>	Hespérie du Brome	<b>Fa</b>	
<i>Celastrina argiolus</i>	Azuré des Nerpruns	<b>Fa</b>	
<i>Coenonympha arcania</i>	Céphale	<b>Fa</b>	
<i>Coenonympha pamphilus</i>	Fadet commun	<b>Fa</b>	
<i>Colias crocea</i>	Souci	<b>Fa</b>	
<i>Cupido alcetas</i>	Azuré de la Faucille	<b>Fa</b>	
<i>Cupido argiades</i>	Azuré du Trèfle	<b>Fa</b>	
<i>Cupido minimus</i>	Argus frêle	<b>Fa</b>	
<i>Cyaniris semiargus</i>	Azuré des Anthyllides	<b>Fa</b>	
<i>Erynnis tages</i>	Point-de-Hongrie	<b>Fa</b>	
<i>Euphydryas aurinia</i> *	Damier de la Succise	<b>Fa</b>	

\* Espèce ciblée par la déclinaison régionale du PNA en faveur des papillons de jour pour le secteur du Massif

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Commentaire
<i>Fabriciana adippe</i>	Moyen Nacré	<b>Fa</b>	
<i>Gonepteryx cleopatra</i>	Citron de Provence	<b>Fa</b>	
<i>Gonepteryx rhamni</i>	Citron	<b>Fa</b>	
<i>Hesperia comma</i>	Virgule	<b>Fa</b>	
<i>Heteropterus morpheus</i>	Miroir	<b>Fa</b>	
<i>Hipparchia fagi</i>	Sylvandre	<b>Fa</b>	
<i>Hipparchia semele</i>	Agreste	<b>Fa</b>	
<i>Iphiclides podalirius</i>	Flambé	<b>Fa</b>	
<i>Issoria lathonia</i>	Petit Nacré	<b>Fa</b>	
<i>Lampides boeticus</i>	Azuré porte-queue	<b>Fa</b>	
<i>Lasiommata maera</i>	Némusien	<b>Fa</b>	
<i>Lasiommata megera</i>	Mégère	<b>Fa</b>	
<i>Leptidea sinapis</i>	Piérade du Lotier	<b>Fa</b>	
<i>Limenitis camilla</i>	Petit Sylvain	<b>Fa</b>	
<i>Limenitis reducta</i>	Sylvain azuré	<b>Fa</b>	
<i>Lycaena alciphron</i> *	Cuivré flamboyant	<b>Fa</b>	
<i>Lycaena dispar</i> *	Cuivré des marais	<b>Fa</b>	
<i>Lycaena phlaeas</i>	Cuivré commun	<b>Fa</b>	
<i>Lycaena tityrus</i>	Cuivré fuligineux	<b>Fa</b>	
<i>Lysandra bellargus</i>	Azuré bleu-céleste	<b>Fa</b>	
<i>Maniola jurtina</i>	Myrtil	<b>Fa</b>	
<i>Melanargia galathea</i>	Demi-Deuil	<b>Fa</b>	
<i>Melitaea athalia</i>	Mélitée du Mélampyre	<b>Fa</b>	
<i>Melitaea cinxia</i>	Mélitée du Plantain	<b>Fa</b>	
<i>Melitaea diamina</i>	Mélitée noirâtre	<b>Fa</b>	
<i>Melitaea didyma</i>	Mélitée orangée	<b>Fa</b>	
<i>Melitaea parthenoides</i>	Mélitée de la Lancéole	<b>Fa</b>	
<i>Melitaea phoebe</i>	Mélitée des Centaurées	<b>Fa</b>	
<i>Minois dryas</i>	Grand Nègres des bois	<b>Fa</b>	
<i>Nymphalis polychloros</i>	Grande Tortue	<b>Fa</b>	
<i>Ochlodes sylvanus</i>	Sylvaine	<b>Fa</b>	
<i>Papilio machaon</i>	Machaon	<b>Fa</b>	
<i>Pararge aegeria</i>	Tircis	<b>Fa</b>	
<i>Pieris brassicae</i>	Piérade du Chou	<b>Fa</b>	
<i>Pieris napi</i>	Piérade du Navet	<b>Fa</b>	
<i>Pieris rapae</i>	Piérade de la Rave	<b>Fa</b>	
<i>Plebejus argus</i>	Azuré de l'Ajonc	<b>Fa</b>	
<i>Plebejus idas</i>	Azuré du Genêt	<b>Fa</b>	
<i>Polygonia c-album</i>	Gamma	<b>Fa</b>	
<i>Polyommatus icarus</i>	Azuré de la Bugrane	<b>Fa</b>	
<i>Pyrgus armoricanus</i>	Hespérie des potentilles	<b>Fa</b>	
<i>Pyrgus malvae</i>	Hespérie de la Mauve	<b>Fa</b>	
<i>Pyronia tithonus</i>	Amaryllis	<b>Fa</b>	
<i>Quercusia quercus</i>	Thécla du Chêne	<b>Fa</b>	
<i>Satyrium w-album</i>	Thécla de l'Orme	<b>Fa</b>	
<i>Speyeria aglaja</i>	Grand Nacré	<b>Fa</b>	
<i>Spialia sertorius</i>	Hespérie des Sanguisorbes	<b>Fa</b>	
<i>Thecla betulae</i>	Thécla du Bouleau	<b>Fa</b>	
<i>Thymelicus acteon</i>	Hespérie du chiendent	<b>Fa</b>	
<i>Thymelicus lineola</i>	Hespérie du Dactyle	<b>Fa</b>	
<i>Thymelicus sylvestris</i>	Hespérie de la Houque	<b>Fa</b>	
<i>Vanessa atalanta</i>	Vulcain	<b>Fa</b>	
<i>Vanessa cardui</i>	Vanesse des Chardons	<b>Fa</b>	

\* Espèce ciblée par la déclinaison régionale du PNA en faveur des papillons de jour pour le secteur du Massif Central.

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Commentaire
<i>Cacyreus marshalli</i>	Brun du Pélargonium	<b>NE</b>	Espèce introduite
<i>Coenonympha hero</i>	Mélibée	<b>NE</b>	Espèce disparue
<i>Colias hyale</i>	Soufré	<b>NE</b>	Manque de données fiables
<i>Euchloe crameri</i>	Piérade des Biscutelles	<b>NE</b>	Difficultés d'évaluation. Espèce ayant probablement perdu son statut reproducteur en Limousin.
<i>Leptotes pirithous</i>	Azuré de la Luzerne	<b>NE</b>	Espèce récemment observée
<i>Melitaea deione</i>	Mélitée des linaires	<b>NE</b>	Espèce récemment observée
<i>Muschampia lavatherae</i>	Hespérie de l'Épiaire	<b>NE</b>	Espèce récemment observée
<i>Parnassius mnemosyne</i>	Semi-apollo	<b>NE</b>	Espèce erratique
<i>Pieris mannii</i>	Piérade de l'Ibérie	<b>NE</b>	Manque de données fiables

\* Espèce ciblée par la déclinaison régionale du PNA en faveur des papillons de jour pour le secteur du Massif Central.



Gourvil PY.

Le Cuivré de la Verge-d'or (*Lycaena virgaureae*) est une espèce à enjeu Très Fort en Limousin.